

Du wifi dans toutes les classes wallonnes

INTERNET Les cinquante recommandations du Conseil du numérique

- Ces recommandations vont servir de base à la rédaction du Plan numérique wallon.
- Des cours d'initiation au numérique dès la primaire sont suggérés.

Accélérer la transition numérique de l'économie wallonne et faire en sorte que celle-ci profite à plein de la révolution digitale en cours. C'est l'objectif du futur Plan numérique wallon porté par le ministre de l'Economie, Jean-Claude Marcourt. Pour rédiger celui-ci, le ministre a pris le pouls du secteur et des acteurs de terrain afin qu'ils définissent eux-mêmes les objectifs opérationnels et les actions à prendre. Un Conseil du numérique réunissant 18 personnalités du monde de l'ICT, des médias, de la santé, de la recherche universitaire, et présidé par Pierre Rion (président d'EVS), s'est réuni durant le premier semestre. Parallèlement, des assises du numérique ont eu lieu, mobilisant 200 personnes représentant 140 associations, organismes privés et publics.

Ce vaste chantier de consultation est aujourd'hui terminé. Le Conseil du numérique a remis

ses recommandations au ministre. Elles sont au nombre de 50 et seront officiellement présentées la semaine prochaine. Nous avons pu nous les procurer. Certaines sont très concrètes, d'autres beaucoup moins. *« Elles sont complémentaires et forment un tout cohérent dont seule la mise en œuvre globale garantira un véritable effet positif »,* avertissent les auteurs du rapport. *Le gouvernement doit s'en emparer dans sa globalité. »*

Ce dernier ne pourra néanmoins pas tout mettre en œuvre en même temps. Il devra définir des axes prioritaires et surtout débloquer des moyens budgétaires nécessaires pour que tout cela ne reste pas un catalogue de vœux pieux. Jean-Claude Marcourt affirme disposer d'un budget d'au moins deux cents millions d'euros pour les quatre ans. Suffisant pour les ambitions affichées ? ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

La numérisation de l'économie wallonne passe inévitablement par la formation, que ce soit à l'école ou en entreprises. Le Conseil numérique en a fait une priorité. Cela commence par doter les écoles d'un équipement de pointe. Le rapport note que la Wallonie est bien en deçà de la moyenne européenne en matière de nombre d'élèves par ordinateur (ex : 12,5 élèves par ordinateur en primaire en Wallonie contre 7 dans l'Union européenne). Les connexions internet sont par ailleurs à faible débit. Le Conseil du numérique recommande de connecter toutes les écoles au

très haut débit, via la conclusion d'un contrat-cadre avec les opérateurs télécoms permettant d'obtenir une solution adaptée à un coût abordable. Pour les écoles de plus de 400 élèves, priorité sera donnée à la fibre optique. Les réseaux fibre optique publics de Belnet et de la Sofico pourraient être activés à cet effet.

Cette mesure est insuffisante si – comme c'est souvent le cas aujourd'hui – seuls quelques locaux « informatiques » donnent accès à internet. Il faut que toutes les classes mais aussi la salle des profs soient connectées (via wifi essentiellement), es-

timent les experts. Le coût de la mesure est estimé à 35 millions d'euros. Il faut aussi bien sûr des terminaux (PC, tablettes...). Vu le prix de l'équipement et l'obsolescence très rapide qui caractérise celui-ci, le Conseil numérique suggère de faciliter, moyennant un encadrement adapté, la pratique du BYOD en vogue dans les entreprises et qui consiste à autoriser les élèves à utiliser en classe leur propre matériel. Sans bien sûr abandonner ceux qui ne disposeraient pas de cet équipement (prêt de matériel).

Autre recommandation importante qui nécessite une par-

faite synergie avec la Fédération Wallonie-Bruxelles : l'intégration dans les cursus de cours sur le numérique (programmation...) et ce dès le niveau primaire. L'adaptation des programmes prendra du temps. En attendant, les membres du Conseil numérique proposent de mettre en place des actions ponctuelles. Par exemple, deux semaines d'initiation au numérique par an pendant les « jours blancs » durant lesquels les élèves sont inoccupés. Il est aussi proposé de renforcer la formation des jeunes enseignants en matière numérique. ■

J.-F. M.